

2024

CLAQO

RAPPORT D'ACTIVITÉ



MOT DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Ce n'est pas une surprise pour personne, avec une crise du logement qui s'allonge et qui s'aggrave et un gouvernement complètement voué à défendre les intérêts des propriétaires de logements locatifs, 2024 a été une grosse année pour le mouvement dans son ensemble, et pour le CLAQO en particulier.

Les dernières données disponibles sur le logement locatif confirment l'hécatombe. Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement, entre octobre 2023 et octobre 2024, le loyer moyen des logements à Québec (et à Sainte-Foy-Sillery) a augmenté de 11 %! Un 3 ½ coûte en moyenne maintenant plus de 1000 \$ à Sainte-Foy-Sillery. Le prix des loyers des studios (à Québec, 828 \$, ou à Sainte-Foy-Sillery, 888 \$) est maintenant plus élevé que la prestation de base à l'aide sociale. Et finalement, à Sainte-Foy-Sillery, les logements vacants sont en moyenne 579 \$ plus cher que les logements occupés.

Pour reprendre les mots qu'on entend trop souvent de la bouche des locataires : comment on va faire pour payer !?

Et cette situation critique continue d'affecter de façon importante notre organisme. Si nous avons fait 321 interventions auprès de locataires en 2022, ce chiffre qui a grimpé à 841 en 2023, est maintenant au niveau jamais vu de 1033 interventions en 2024.

D'ailleurs, maintenant, en 2025, l'inflation incontrôlée et pratiquement infinie des loyers en 2024 a révélé une injustice profonde inscrite dans le Règlement sur les critères de fixation des loyers : lorsque les prix des loyers augmentent rapidement, les propriétaires obtiennent encore des loyers plus chers en fixation de loyer l'année suivante. Si bien que le Tribunal estime que les hausses de loyer moyennes qu'il déterminera en 2025 seront de 5,9 %, presque 4 fois plus que l'inflation. C'est de l'argent qui servira uniquement à enrichir les propriétaires de logement locatif et leurs investisseurs, au détriment des locataires.

Pendant ce temps, si la Ville de Québec avait évité jusque-là le glissement sémantique sur la définition du logement social, elle s'est malheureusement maintenant alignée sur les deux autres paliers de gouvernement en nourrissant la confusion généralisée sur la définition du logement social¹. D'un côté, on appelle « logement social » des logements détenus par de riches propriétaires qui se remplissent les poches avec de l'argent public venant de subventions individuelles (ex. : les projets de Trudel à travers la ville). De l'autre côté, on appelle « logement abordable » des logements construits par des promoteurs de logements de luxes financés avec des deniers publics (ex. : Le

¹ Pour nous le logement social, c'est du logement à tenure social. Bref, c'est du logement où le propriétaire n'a pas d'objectif lucratif, mais la mission d'offrir du logement qui répondent aux besoins et respectent les moyens des locataires.

Philippe Phase 2²). Dans les deux cas, on finance le système qui nourrit les crises structurelles du logement : les promoteurs à la source de la marchandisation du logement et les spéculateurs immobiliers nourrissant à la petite cuillère leurs investisseurs à la bourse.

Pourtant, tout n'est pas perdu.

Jamais depuis 25 ans le mouvement pour le droit au logement n'a bénéficié d'un si grand appui de la société civile. Nous passons régulièrement dans les médias et ceux-ci couvrent généreusement les crises du logement (crises que le gouvernement avait niées il y a de cela seulement 2 ans et demi). Nos actions ont rarement eu autant de participation. Le mouvement est actif sur tous les fronts et les actions se multiplient. Si bien que même tous les partis de l'opposition à l'Assemblée nationale se sont prononcés en faveur d'une réforme du Règlement sur les critères de fixation des loyers.

De notre côté, au CLAQO, pour la première fois en (au moins) 5 ans, nous avons formé un Comité lutte qui continue de croître en militantes et militants, en énergies et en expériences. Nous avons accueilli 48 nouveaux membres. Nous avons aussi lancé notre rapport sur la situation des locataires, intitulé « Propriétaires abuseurs : locataires dans la peur », et contribué à mettre en évidence la réalité des locataires de l'arrondissement.

Bref, si nous pensons qu'à court terme nous n'avons plus rien à espérer du gouvernement québécois actuel, nous sentons un fort vent qui souffle dans nos ailes.

Nous espérons nous tenir bientôt sur les décombres du vieux-monde du laissez-faire économique, le pavé sous nos pieds, les locataires avec nous et un toit décent sur notre tête.

POUR LE DROIT AU LOGEMENT !

L'équipe de travail du CLAQO

² Les prix annoncés sur leur site web pour la phase 1 : 3 ½: 1505\$; 4 ½: 1750\$; 5 ½:2375\$. La phase 2 devrait en principe respecter les prix maximums du cadre normatif du PHAQ : 3 1/2 : 899\$; 4 1/2 : 1043\$; 5 1/2 : 1205\$.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	4
1. PRÉSENTATION DU COMITÉ LOGEMENT D'AIDE DE QUÉBEC OUEST	5
2. ACTIVITÉS	5
2.1 Éducation populaire autonome	5
2.1.1 Service d'information juridique	5
2.1.2 Ateliers sur le logement	10
2.1.3 Lancement du rapport sur la situation des locataires à Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge	11
2.1.4 Autres activités d'éducation populaire autonome	12
2,2 Mobilisation sociale	14
3. OUTILS DE COMMUNICATION	21
4. CONCERTATIONS	23
5. VIE ASSOCIATIVE	25
5,1 Membres	25
5,2 Assemblée générale	25
5,3 Comité lutte	26
6. ADMINISTRATION	26
6,1 Conseil d'administration	26
6,3 Équipe de travail	27
6,3 Financement	27

LISTE DES ACRONYMES

ADDS-QM : Association de défense des droits sociaux du Québec Métropolitain
AÉLIÉS : Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures
AG : Assemblée générale
AGA : Assemblée générale annuelle
AGO : Assemblée générale d'orientation
BAIL-QM : Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain
CA : Conseil d'administration
CAQ : Coalition avenir Québec
CAT : Comité d'action territoriale
CCCQSS : Comité des citoyennes et citoyens du quartier Saint-Sauveur
CLAQO : Comité logement d'aide de Québec Ouest
COMPOP : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
CSN : Confédération des syndicats nationaux.
ÉPA : Éducation populaire autonome
FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain
MEC : Maison des entreprises de cœur
OMHQ : Office municipal d'habitation de Québec
PL31 : Projet de loi 31 — Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation
PLQ : Parti libéral du Québec
PPU : Projet particulier d'urbanisme
PQ : Parti Québécois
QS : Québec solidaire
RCLALQ : Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec
REPAC (REPAC 03-12) : Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
RGF-CN : Regroupement des groupes de femmes de la région Capitale-Nationale
RODCD : Regroupement des organismes en défense collective des droits
RPA : Résidence privée pour personnes âgées
SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SCHL : Société canadienne d'hypothèque et de logement
SFSCR : L'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-rouge
SHQ : Société d'habitation du Québec
TAL : Tribunal administratif du logement

1. PRÉSENTATION DU COMITÉ LOGEMENT D'AIDE DE QUÉBEC OUEST

Fondé en 2000 à l'initiative d'un groupe de femmes, le Comité logement d'aide de Québec Ouest (CLAQO) est un organisme communautaire. Il défend les droits collectifs des locataires et sert principalement l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Nous avons pour principale mission de faire reconnaître le logement comme un droit fondamental pour toutes et tous, sans distinction de revenu, de statut social, d'origine ethnique, de sexe, d'identité, de genre, d'orientation sexuelle, de statut migratoire, de condition physique ou mentale, etc. Plus concrètement, le CLAQO vise à informer les locataires du secteur ouest de la ville de Québec, notamment des quartiers de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, Saint-Augustin, de L'Ancienne-Lorette et de Val-Bélair. Le CLAQO milite également pour le respect et l'amélioration des droits en matière de logement locatif et promeut le développement du logement social.

2. ACTIVITÉS

Le CLAQO cherche à accomplir sa mission au moyen de différentes activités. Celles-ci se situent dans trois principaux champs d'action : l'éducation populaire autonome, la mobilisation sociale et la représentation politique non partisane.

2.1 Éducation populaire autonome

Dans la réalisation de sa mission, le CLAQO accorde une place prépondérante à l'éducation populaire autonome (ÉPA). Celle-ci consiste, pour le CLAQO, en un processus par lequel un-e locataire prend conscience qu'il vit un problème, qu'il est capable de défendre ses droits et, plus largement, qu'il participe d'un pouvoir social et collectif capable d'améliorer les conditions de logement des locataires en général. Au travers de ce processus, le rôle du CLAQO est d'outiller, d'informer, de mobiliser et de créer des liens de solidarité pour soutenir ce pouvoir social et collectif qui émerge des locataires qui transitent par l'organisme.

Encore une fois en 2024, le CLAQO a effectué un important travail d'ÉPA, autant par l'entremise de son service d'information juridique que par le moyen d'ateliers, de kiosques, de rencontres de groupe et de séances de tractage.

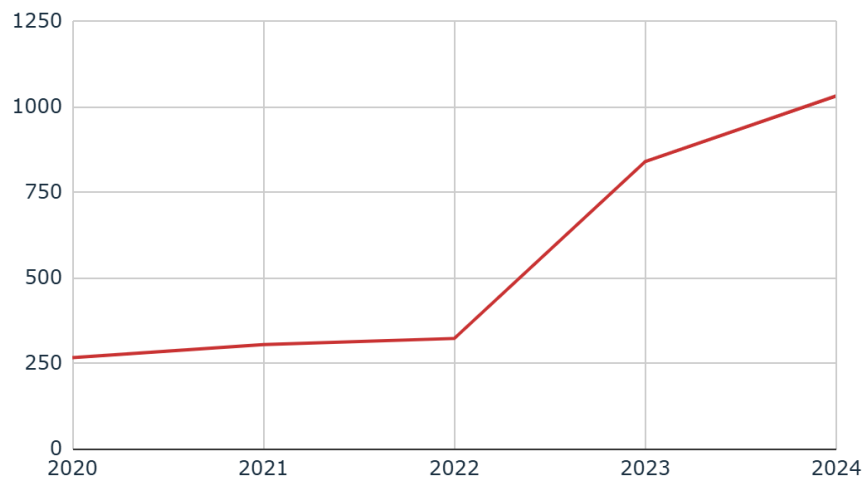
2.1.1 Service d'information juridique

Depuis plusieurs années déjà, les locataires peuvent contacter le CLAQO pour obtenir de l'information juridique sur leurs droits et recours ou de l'aide et de l'accompagnement dans leurs démarches pour faire respecter leurs droits. Ce service d'information juridique aux locataires de l'organisme est disponible à raison de quatre jours par semaine. Dans les dernières années, le

CLAQO a travaillé d'arrache-pied pour faire connaître ce service auprès des locataires et pour redorer la réputation de l'organisme auprès des intervenant-e-s de notre secteur.

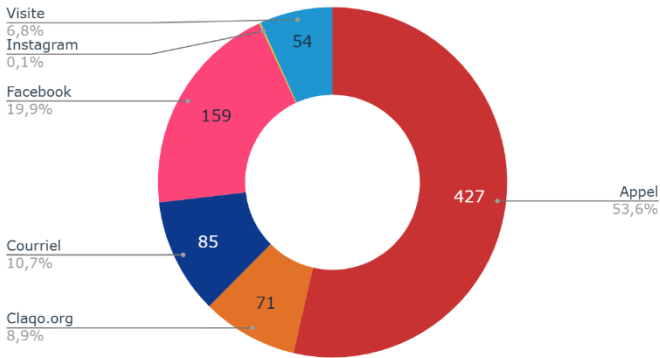
Cette meilleure publicité de l'organisme dans l'arrondissement se combine avec une des crises du logement les plus aiguës des cent dernières années et un Tribunal administratif du logement (TAL) répondant de moins en moins aux questions des locataires. Cette situation finit par entraîner, depuis 4 ans, une forte pression sur notre service d'intervention individuelle. En effet, pour la première fois cette année, le CLAQO a fait plus de 1000 interventions (1033) auprès de 643 locataires.

Graphique | Évolution du nombre d'interventions du service d'information juridique



Les crises du logement, les services de plus en plus déficients du TAL et le trop faible nombre de logements sociaux ont des conséquences importantes sur l'organisme. Les pressions exercées par les propriétaires aggravent non seulement les problèmes liés aux augmentations de loyer et aux expulsions de locataires, mais également la pénurie de logements disponibles et le coût élevé de ceux qui le sont. Cela oblige, ainsi, de nombreux locataires à tenter de résoudre leurs problèmes plutôt que de les fuir en cherchant un logement mieux adapté à leurs besoins. Ceux-ci ont bien sûr des questions sur leurs droits et, en l'absence de réponse du TAL, iels se tournent vers nous. D'ailleurs, le TAL nous a carrément référé 13 locataires l'année dernière. Non seulement, mais l'organisme public consacre de moins en moins de temps aux citoyen-ne-s qu'il sert. Ainsi, il nous refile tous les cas plus complexes ou les gens qui ont des besoins plus importants. En conclusion, même si l'on ne tient pas de statistique sur le temps alloué à chacune de nos interventions, nous avons l'impression que l'on consacre de plus en plus de temps à régler des problèmes de plus en plus compliqués. Néanmoins, de l'autre côté, le financement de notre principal bailleur de fonds (SACAIS) est resté quasiment identique depuis 4 ans et notre seconde source de financement (SHQ) a diminué de près de 33 % cette année et est amenée à disparaître d'ici la fin mars.

Graphique 2 | Mode de communication

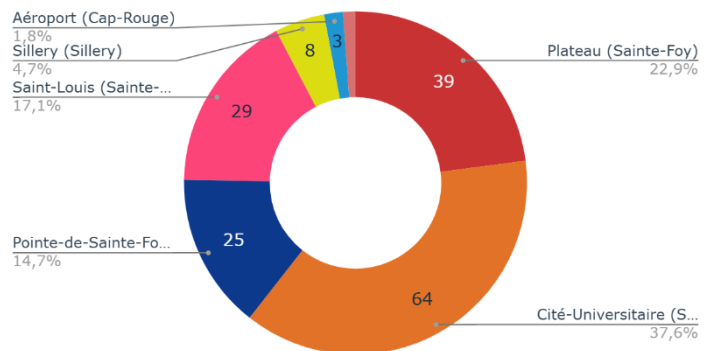


Cette année, même si la majorité de nos interventions continue de se faire par téléphone (427 : 53,7 %), tous les autres modes de communication commencent à prendre une plus grande proportion de nos interventions — voir graphique 2. Alors que nous avons effectué 21,6 % de nos interventions hors du téléphone en 2023, cette proportion a atteint 46,4 % en 2024. Maintenant que le confinement

est définitivement derrière nous, les visites ont repris de plus belle. Mais ce sont les modes de communication électronique qui commencent à prendre de plus en plus de place. Nous essayons d'avoir une bonne présence sur les médias sociaux et ça se voit sur les résultats : 159 personnes nous ont contactés sur Facebook. Finalement, nous avons lancé notre site web à la fin 2023 et nous voyons que ça porte fruit : 71 personnes y ont utilisé l'outil de contact pour nous interpeller.

Si nous avons la politique de répondre à tous les locataires qui font la demande à l'organisme, le CLAQO encre sa pratique principalement dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Conséquemment, la majorité (207 : 49,1 %) ³ des locataires répondus habitaient dans l'arrondissement. Parmi ces personnes, 92,3 % ⁴ habitaient les quartiers de Sainte-Foy (Cité-Universitaire, Plateau, Pointe-de-Sainte-Foy et Saint-Louis) — voir graphique 3. Ces quartiers regroupent, dans l'arrondissement, à

Graphique 3 | Quartier de SFSCR où habitent les personnes qui nous contactent :



la fois la plus grande concentration de logements locatifs et la plus forte proportion de locataires consacrant une part trop importante de leur revenu pour se loger. En dehors de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, les locataires restants provenaient d'autres secteurs de la Ville de Québec (La Cité-Limoilou, Charlesbourg, Beauport, etc.) ou de ses environs (L'Ancienne-Lorette, MRC de Portneuf, ville de Lévis, etc.).

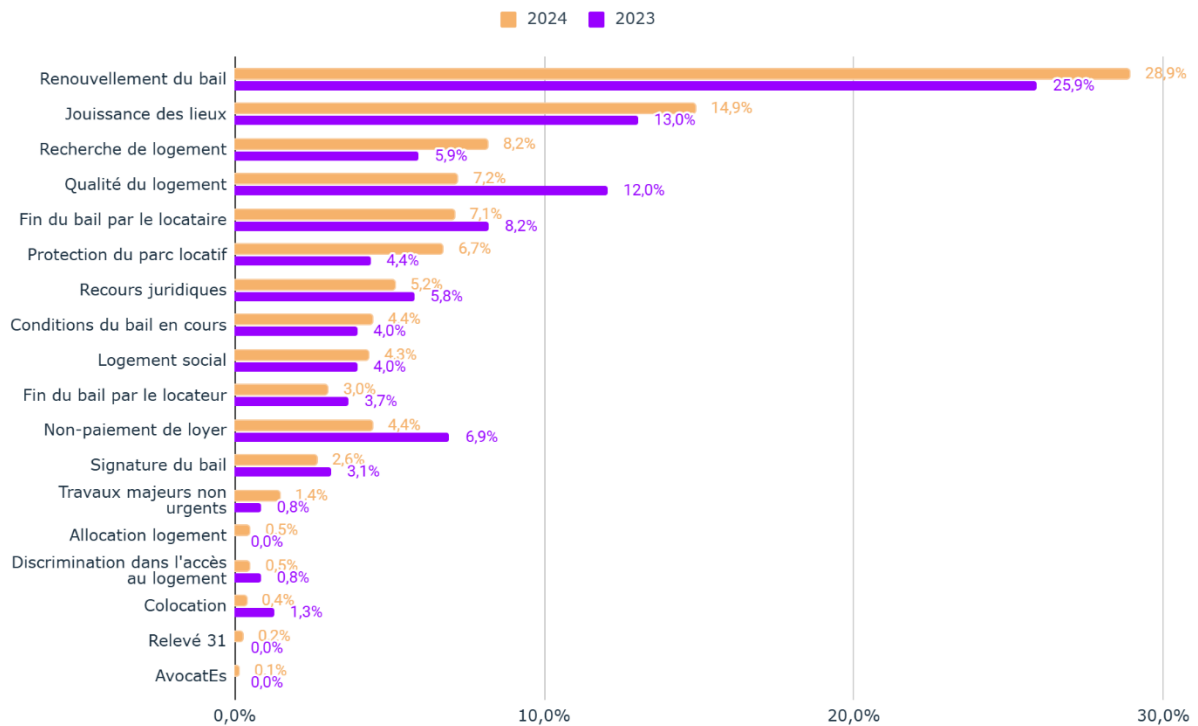
Pour brosser un portrait du profil des locataires qui nous ont contactés cette année, nous constatons qu'il est remarquablement similaire à l'année dernière. Par exemple, ce sont majoritairement des femmes, encore une fois, qui ont fait appel à nos services, représentant

³ À titre de comparaison, cette proportion était de 49,9% en 2023.

⁴ 94% en 2023.

57,1 %⁵ des contacts. Parmi l'ensemble de nos interventions, 25,2 %⁶ ont été desservis à la population issue de l'immigration, une proportion très proche de celle de 2023. Sachant que la population nouvellement immigrée est particulièrement vulnérable aux tactiques des propriétaires, nous consacrons beaucoup d'efforts pour tenter de faire connaître nos services auprès d'elle. Ensuite, sur le plan de l'âge des usagers de notre service, 22,7 % avaient moins de 35 ans, 48,8 % avaient entre 35 et 60 ans et 28,4 % avaient plus de 60 ans⁷. Enfin, notons, sans surprise, que la grande majorité (92,4 %)⁸ des locataires qui se sont prévalus de notre service d'information juridique habitait dans le parc privé des logements locatifs.

Graphique 4 | Problèmes de logement



Les locataires qui nous ont contactés étaient confronté·e·s à une multitude de problèmes (voir Graphique 4). Encore une fois cette année, une grande proportion de ces locataires font face à des problèmes liés au renouvellement du bail (28,9 %), à la jouissance paisible des lieux (14,9 %) et à l'état du logement (7,2 %). Ces trois catégories d'interventions représentent donc plus de 50 % des appels reçus. Ceci n'est pas étranger au fait que la crise du logement fait en sorte que les locataires se posent de plus en plus de questions quant à leurs conditions de

⁵ 61% en 2023

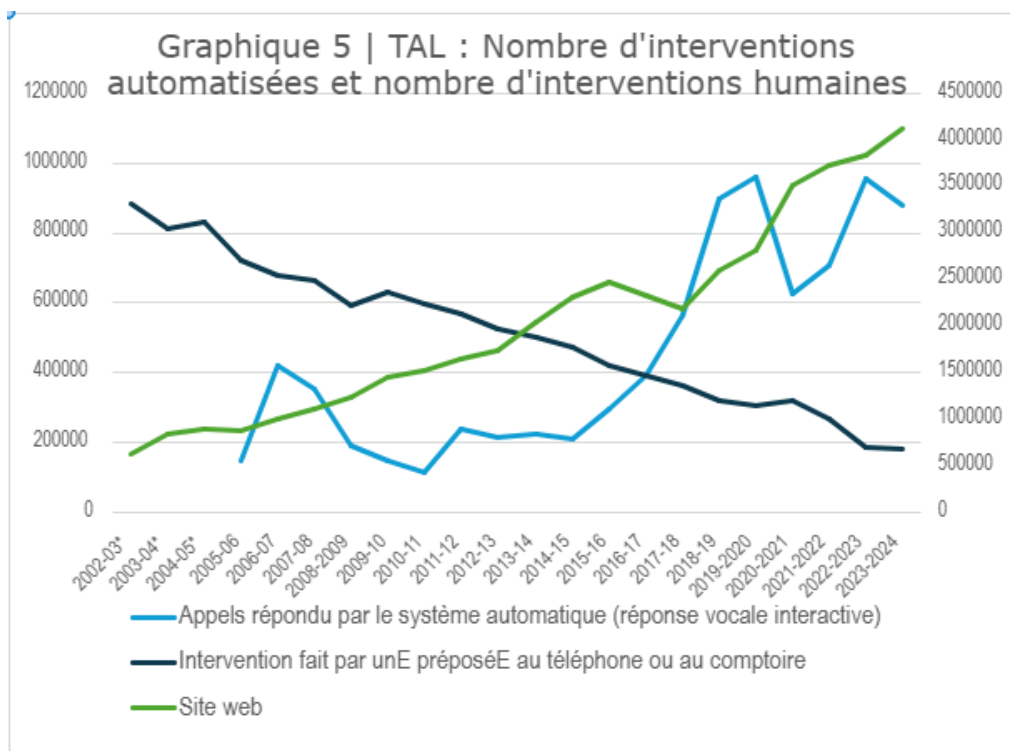
⁶ 25% en 2025

⁷ La méthode de compilation a changé, il est difficile de comparer les résultats avec 2023.

⁸ 91% en 2023

logement. En effet, les prix des loyers ayant explosé au cours des quatre dernières années, les augmentations de loyer proposées en début 2024 ont surpris les locataires. La surprise fut encore plus grande lorsqu'ils ont commencé à chercher un logement et qu'ils ont vu des loyers inaccessibles financièrement. Cela expliquerait, entre autres, que le nombre de demandes entourant la recherche de logement continue son explosion (2024 : 68, 2023 : 42, 2022 : 28).

Le CLAQO commence maintenant à être plus connu d'autres organismes, publics ou communautaires, de la région. Ainsi, ces derniers peuvent nous référer des locataires ou leurs intervenant-e-s peuvent nous poser des questions pour leurs usager-e-s. Nous avons noté 35 référencement faits par d'autres organismes. Le TAL continue d'accaparer la part du lion de ces référencement avec 13 référencement. Notons, au passage, que plusieurs locataires nous ont également renseigné sur le fait qu'ils n'ont jamais réussi à parler à un-e préposé-e aux renseignements de l'organisme public. Cette situation se corrobore d'autant plus que le TAL consacre de moins en moins de ressources humaines à son service d'information juridique (Graphique 5)⁹. En 2003, les employé-e-s du Tribunal avaient parlé à 883 513 citoyennes et citoyens. L'année dernière, le TAL a seulement réalisé 180 356 interventions de ce type. Même si le système informatisé du TAL répond à plus de personnes, nous le voyons bien sur le terrain, beaucoup de locataires ont de la difficulté à utiliser les outils priorisés par le TAL. D'ailleurs, comme les problèmes sont de plus en plus complexes et nuancés, les réponses automatiques sont trop souvent insuffisantes pour démêler ceux-ci. Du point de vue du CLAQO, cette situation est inacceptable, ce sont les locataires les plus vulnérables qui sont laissé-e-s pour compte.



⁹ Tribunal administratif du logement, *Rapport(s) annuel de gestion. 2000-2001 à 2023-2024*

2.1.2 Ateliers sur le logement



Série d'ateliers sur les droits des locataires

Encore une fois cette année, le CLAQO a animé plusieurs ateliers d'éducation populaire. Au total, c'est **12 ateliers** qui ont rejoint **145 personnes**¹⁰. À la différence des années passées, deux de ces ateliers étaient des réunions de cuisines où nous nous sommes déplacés dans des immeubles où des situations problématiques se produisaient pour rencontrer le plus de locataires possible vivant ces situations. L'autre particularité de cette année est qu'à l'initiative du comité lutte, nous organisons une série de cinq ateliers plus courts et denses que nos ateliers habituels. Ces formations avaient lieu toutes les semaines du mois de novembre et elles étaient pensées pour approfondir non seulement les droits des locataires, mais pour pouvoir également discuter de leurs forces et lacunes et réfléchir ensemble aux structures de pouvoir qui caractérisent le logement locatif. L'autre nouveauté de ce projet était le niveau de publicité déployé pour faire connaître l'initiative : nous avons utilisé affiches, dépliants, publicité sur les médias sociaux et auprès d'autres organismes communautaires. À ce titre, avec nos membres (2 membres), nous avons fait une corvée d'affichages le 22 octobre pour promouvoir nos ateliers et plus généralement informer les locataires de l'arrondissement. D'ailleurs, les participantes et participants ont tellement apprécié la formule des ateliers, tout comme les membres militantes et militants du CLAQO, qu'un consensus semble s'être établi pour qu'on la répète dans les années futures.

¹⁰ À titre de comparaison, en 2023 nous avons fait 9 ateliers où nous avons rejoint 132 personnes.

Rapport d'activités 2024



2.1.3 Lancement du rapport sur la situation des locataires à Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge



Rapport sur la situation des locataires à Sainte-Foy

L'un des principaux accomplissements du CLAQO cette année a été la publication d'une enquête sur la situation et les besoins des locataires de Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge. Cette enquête avait un double objectif pour l'organisme : mieux connaître les réalités des locataires avec lesquels nous travaillons quotidiennement et servir d'outil de mobilisation pour encourager les locataires à réfléchir sur leur situation et à se mobiliser pour l'améliorer.

La collecte et l'analyse de données ont été réalisées en 2023, mais le rapport comme tel a été finalisé en 2024. Une des premières décisions du comité lutte a été de lui trouver un titre qui décrit bien le contenu et la réalité des locataires de l'arrondissement : « Propriétaires abuseurs, locataires dans la peur ».

Pendant tout le printemps, nous avons fait la promotion du rapport en prévision du lancement, planifié pour juin, un moment où le logement résonne un peu plus fort dans les médias. Nous avons à ce titre distribué quelques centaines de dépliants dans l'arrondissement et posé une centaine d'affiches. De plus, nous avons organisé une première depuis longtemps : une action de visibilité à Sainte-Foy. Nous avons choisi un endroit achalandé, soit le coin de la rue des Mélèzes/Sainte-Foy, près de deux terrains vacants, afin d'y afficher des banderoles et distribuer de l'information. Finalement, le 13 juin, nous avons fait le **lancement du rapport** sur le campus de l'Université Laval, **28 personnes** y ont assisté pour se faire présenter le rapport et discuter de logements. Quelques jours plus tard, nous envoyons le rapport aux élu-e-s. Mais plus encore, nous distribuons depuis le rapport dès que possible. En date du 31 décembre 2024, nous avons distribué **plus d'une centaine de rapports** auprès de nos membres, de citoyen-ne-s, d'organismes communautaires, de médias et d'élu-e-s.



Lancement du Rapport

2.1.4 Autres activités d'éducation populaire autonome

En sus des ateliers et du service d'information juridique, le CLAQO crée et distribue des brochures, des dépliants, des tracts, des affiches et des vignettes « médias sociaux »¹¹ portant sur les droits des locataires ou des enjeux conjoncturels sur le logement. Ces types d'activités permettent, ultimement, d'appeler les locataires à défendre leurs droits et à se mobiliser pour améliorer leurs conditions de logement.

Au courant de l'année, le CLAQO a rejoint ses membres et alliés à travers l'envoi de **16 infolettres**, le double de l'année précédente¹². Ce médium a permis de tenir au courant les personnes rejointes des activités menées par l'organisme, mais aussi à les informer des enjeux qui touchent la question du logement. Nous avons d'ailleurs modifié le format de nos infolettres mensuelles régulières pour intégrer également une revue de presse de nos activités.

¹¹ Voir la section « Outils de communication pour plus de détails ».

¹² À titre de comparaison, nous avons envoyé 8 infolettres en 2023

Rapport d'activités 2024

Cette année l'équipe de travail a surtout agi en soutien aux membres et militant-e-s qui souhaitent contribuer à la mission de l'organisme en distribuant des dépliants. À ce titre, 6 militant-e-s différent-e-s (et l'équipe de travail) ont fait 23 sorties pour distribuer environ 6000 pamphlets divers, plus de 3 fois plus qu'en 2023¹³.

1825	Campagne d'ateliers
572	Droit au maintien dans les lieux
555	Hausses de loyer
350	Lancement du rapport
1700	Passe-moi ton bail

Vers la fin de la période estivale, l'organisme a tenu un kiosque d'information sur ses services et a permis de répondre à certaines personnes sur le droit du logement, lors de la fête de quartier Notre-Dame-de-Foy le 7 septembre. Nous avons tenu un autre de ces kiosques le 22 octobre au



Francine et Bernard à la Fête Notre-Dame-de-Foy

¹³ L'année dernière, nous avons distribué environ 1620 dépliants.

Salon du communautaire de l'arrondissement Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge. Nous avons mobilisé 5 membres pour tenir ces activités.

Depuis deux ans maintenant, nous avons développé une stratégie pour tenter d'informer les locataires d'immeuble nouvellement vendu de leur droit au maintien dans les lieux. En effet, dès que l'équipe de travail apprend qu'un nouveau propriétaire a acheté un immeuble à logements dans l'arrondissement, nous nous déplaçons pour distribuer des dépliants concernant les droits des locataires. C'est ainsi que nous avons tracté trois complexes immobiliers — situés dans le quartier Saint-Louis et dans la Cité-Universitaire — représentant autour de 300 logements. Ce type d'information a également été partagée par les infolettres et par la page Facebook du CLAQO, surtout à l'automne, puisque le 31 décembre marque la fin de la période pendant laquelle un propriétaire peut envoyer un avis d'éviction ou de reprise de logement pour la grande majorité des cas.

2,2 Mobilisation sociale

Nous avons organisé ou participé à diverses activités de mobilisation sociale pour le droit au logement et les droits des locataires tout au long de l'année 2024. De surcroît, nous nous sommes mobilisés en soutien à d'autres luttes qui portaient sur une multitude d'enjeux relatifs à la justice sociale ou climatique.

2.2.1 Activités de mobilisation sociale pour le droit au logement

Le CLAQO est fermement convaincu que la mobilisation sociale recèle un fort potentiel transformateur. C'est en s'organisant et en agissant collectivement que les locataires parviennent à faire des gains auprès des autorités gouvernementales en matière de logement et à améliorer leurs conditions de vie.

Droits des locataires et hausse de loyer

Les crises du logement frappent fort partout au Québec. Nous avons commencé l'année avec la fin du processus législatif menant à l'adoption du projet de loi 31 au mois de février. Non seulement les locataires du Québec ont commencé à recevoir des hausses de loyer historiques, mais on mettait à mal certains de leurs droits, dont celui à céder le bail.

Bien que la fonction première de la cession de bail était, et est toujours, de permettre à un locataire de se débarrasser de ses obligations, elle pouvait servir d'outil de solidarité entre locataires pour éviter des hausses astronomiques de loyer. En effet, c'est lors du changement de locataires que les propriétaires profitent pour augmenter abusivement leurs profits. Les statistiques de la SCHL sont catégoriques là-dessus : à Québec, un logement vacant est, en moyenne, de deux à cinq

cents dollars plus chers qu'un logement occupé¹⁴. En absence d'un véritable contrôle obligatoire et universel des loyers, les locataires du Québec usent d'imagination pour faire advenir le droit à un logement décent.



Avec des camarades du BAIL, Journée des locataires, Montréal

Notre mouvement s'est considérablement engagé dans une mobilisation pour faire tomber le PL31. En fait, face à l'adoption du PL31, avec nos alliés du mouvement de Québec, nous avons organisé une conférence de presse pour dénoncer l'attitude gouvernementale de mépris, leur parti pris avoué pour les propriétaires et pour exiger la démission de la ministre.

Le manque de mesures structurantes explique, en partie, la profondeur de la crise du logement. En janvier 2024, le TAL a publié son ajustement du calcul de fixation de loyer et ses estimations moyennes, ce qui a laissé présager le pire pour les locataires : des hausses de loyer historiques. Notre revendication pour le gel des loyers jusqu'à la mise en place d'un contrôle et d'un registre des loyers s'avérait plus que nécessaire. C'est en ce sens que la douzième Journée des locataires a eu lieu le 24 avril.

Avec les autres groupes de Québec membres du RCLALQ, nous avons organisé du transport pour participer à la manifestation prévue à Montréal. Nous étions plus d'une trentaine de personnes qui ont fait l'aller-retour à la métropole pour l'occasion. Plus de trois cents personnes ont pris les rues du Plateau Mont-Royal pour réclamer des mesures audacieuses pour contrer l'explosion des loyers dans la province.

¹⁴ C'est vrai pour 2023 et 2024, selon les deux dernières Enquêtes sur les logements locatifs de l'organisme fédéral.

Au TAL, ça va MAL

Le 27 novembre, nous avons tenu un rassemblement devant le bureau du TAL, au 900 René-Lévesque, pour dénoncer l'inaccessibilité à la justice pour les locataires, dans le cadre de la semaine d'actions du RLCLAQ. Plus de 65 personnes ont répondu à l'appel que nous avons lancé conjointement avec nos alliés du mouvement. L'action intitulée « Au TAL, ça va mal : Le TAL, un jeu où les locataires sont toujours perdants » avait pour but d'illustrer, une à une, les difficultés vécues par les locataires lorsqu'ils doivent transiter par l'organisme public.



« Au TAL, ça va MAL » 27 novembre

Le projet de loi 65 : une victoire relative

Au mois de juin, l'Assemblée nationale sanctionnait le « projet de loi limitant le droit d'éviction des locateurs et renforçant la protection des locataires âgés », soit le projet de loi 65. À cette occasion, l'État québécois décréait un moratoire d'au moins trois ans sur les évictions pour agrandissement, subdivision et changement d'affectation.

De plus, il étendait la portée l'article 1959.1 du Code civil, en protégeant des reprises de logement et des évictions les ménages locataires de 65 ans et plus (contrairement à 70 ans) qui ont des revenus ne dépassant pas 125 % du revenu admissible pour un logement subventionné.

Notons tout simplement qu'il s'agit là d'une victoire relative de notre mouvement. En effet, nous nous mobilisons depuis des années pour protéger le parc locatif de la violence structurelle du marché immobilier au Québec. Avec le RCLALQ, nous exigeons de mettre fin aux évictions pour le profit au Québec, à travers des actions organisées généralement au mois de décembre et la publication du rapport sur les expulsions de locataires dans la province.

Pour le logement social

La principale action de mobilisation sociale pour le logement social de l'année s'est déroulée les 14-15 septembre, à l'occasion du Camp du FRAPRU à Québec. Plus d'un millier de personnes ont marché à nos côtés dans les rues du Faubourg Saint-Jean-Baptiste le 15 septembre. La veille, des dizaines de militant-e-s pour le droit au logement ont occupé le parc de l'Amérique-Français. Bien qu'au départ l'idée du camp était d'installer des tentes pour y passer la nuit et que des tractations avaient eu lieu avec l'administration municipale, le Service de police de la Ville de Québec a plutôt décidé de réprimer le mouvement en interdisant carrément l'implantation de tentes sur le terrain du parc.

Pendant la manifestation du dimanche, nous étions une délégation de 11 membres du CLAQO. En matinée, toutefois, nous avons organisé une action commando, pour inviter les militant-e-s du FRAPRU à parcourir le territoire de Sainte-Foy. Une vingtaine de personnes se sont prêtées au jeu de la tournée vers l'Ouest : une action organisée sous le thème du Far-West pour parler de l'histoire des luttes portées par le CLAQO sur son territoire. Nous avons parlé de la situation que vivent les locataires actuellement, des projets en cours et des victoires passées.



Manif dans le cadre du Camp du FRAPRU, 15 septembre, Québec



Action commando dans Sainte-Foy, dans le cadre du Camp du FRAPRU, le 15 septembre, Québec

À l'automne, bien que nous n'ayons pas participé à l'organisation de l'action du 22 novembre visant le gouvernement fédéral, nous avons participé aux efforts de mobilisation et y avons participé. Ce rassemblement organisé dans le cadre du plan d'action du FRAPRU a eu lieu devant le bureau du ministre Jean-Yves Duclos, à Saint-Roch. L'idée était de revendiquer la cession de terrains appartenant à Ottawa à des projets de logements sociaux.



Au camp du FRAPRU

Enfin, à l'appel de nos alliées du Centre femmes d'aujourd'hui et dans le cadre des Douze jours d'action contre la violence faite aux femmes, nous avons participé à l'action organisée par des groupes de femmes de Québec « Situation insu-PORTE-ables », le 27 novembre devant l'édifice Marie-Guyart. L'objectif de ce rassemblement était d'enjoindre la ministre pour qu'elle investisse massivement dans le développement du logement social. Rappelons que nous avons mis nos efforts de mobilisation à contribution puisque le rassemblement féministe s'est déroulé tout de suite après notre action devant le TAL, juste l'autre côté du boulevard René-Lévesque.

2.2.2 Autres activités de mobilisation sociale

Étant un groupe en défense collective des droits et disposant d'une analyse transversale des enjeux sociaux, sous la bannière du CLAQO, nous nous sommes mobilisés dans différentes luttes, répondant ainsi à l'appel des groupes alliés. Les enjeux portant sur le financement des groupes communautaires, la détérioration des conditions de vie de la population en général, et des personnes pauvres en particulier, de même que ceux liés à la crise climatique.

Nous regroupons l'ensemble des revendications selon les catégories dans lesquelles elles s'inscrivent :

Pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté

- ★ 7 mai : Manifestation « Pour un abat des règles punitives à l'aide sociale », qui s'est tenue à Montréal, à l'initiative du Front commun des personnes assistées sociales du Québec ;
- ★ 9 mai : Participation à la « Journée régionale de la dignité des personnes assistées sociales », organisée par l'ADDS-QM ;
- ★ 6 mai : participation au rassemblement festif de l'ADDS-QM, « La CAQ à la beach : Pour une réforme de l'aide sociale punch-é-e » ;
- ★ 17 octobre : Manifestation du Collectif pour un Québec sans pauvreté « En lutte contre la pauvreté ! », dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté ;
- ★ 23 octobre : participation à l'action pour dénoncer la réforme à l'aide sociale, « On ne demande pas le ciel, juste de couvrir nos besoins essentiels ! », organisée par ADDS-QM, ADDS-RS et ROSE du Nord.
- ★ 28 novembre : Participation au rassemblement du Collectif pour un Québec sans pauvreté contre la réforme de l'assurance sociale.

Justice sociale, justice climatique

- ★ 16 avril : Participation à l'action du RÉPAC contre Glencore, dans le Vieux-Port ;
- ★ 27 septembre : Coalition pour la justice climatique et sociale, dont nous sommes membres via le RÉPAC, « Grande manifestation, urgence climatique et sociale » ;
- ★ 3 octobre : manifestation nationale de la Coalition Main rouge, « Les fonds publics pour le filet social », dans le cadre du match des Kings à Québec ;
- ★ 1^{er} mai : Manifestation du 1^{er} mai, à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs et travailleuses ;
- ★ 23 mai : participation au rassemblement « L'école dans la rue » organisé par le RÉPAC.

Pour l'amélioration du filet social

- ★ 20 février : Participation à l'action théâtrale du RÉPAC « Girard, passe-nous la puck » ;

- ★ 10 avril : Rassemblement organisé par le RÉPAC pour revendiquer le rehaussement du financement de la défense collective des droits, devant le bureau de Chantal Rouleau, ministre de la Solidarité sociale ;
- ★ 24 octobre : Participation à la manifestation du RODCD « Face aux horreurs caquistes, la DCD réplique ».

2,3 Représentation politique non partisane

Le CLAQO réalise, enfin, sa mission en faisant de la représentation politique non partisane. En substance, la représentation consiste à faire part aux autorités gouvernementales compétentes des points de vue des organismes concernant les politiques, les orientations, les modifications législatives, réglementaires, pratiques ou politiques. Ces modifications visent à améliorer l'exercice des droits des personnes que ces organismes représentent.

En 2024, nous avons rencontré ou communiqué avec certains interlocuteurs politiques et institutionnels afin de leur exposer les graves dénis de droits dont les locataires font l'objet et de leur transmettre nos revendications. À partir d'octobre, ayant épuisé tous les canaux institutionnels avec la ministre de l'Habitation, nous nous sommes plutôt concentrés sur des activités de mobilisation sociale, pour faire monter la pression. Voici la liste de nos activités de représentations politiques non partisans :

Office municipal d'habitation de Québec

Le 6 février, nous avons participé à la rencontre bilan de l'« Opération 1^{er} juillet 2023 » organisée par l'OMHQ et le Service d'aide à la recherche de logement. De plus, au mois de septembre, nous avons déposé une demande d'accès à l'information, avec les autres membres du FRAPRU à Québec, pour connaître le nombre de logements sociaux construits dans l'année.

Ville de Québec

Nous avons entamé des démarches de représentation auprès de la Ville de diverses manières. D'abord, nous avons rencontré la conseillère responsable de l'habitation, Marie-Pierre Boucher, le 29 janvier, pour parler de la stratégie de la ville sur le logement. Nous n'étions pas seuls dans cette rencontre, puisque nos alliés des autres comités de logement de Québec y ont aussi participé. Ensuite, nous avons participé à une conférence publique organisée par la Chaire publique de l'AÉLIÉS le 23 octobre. La conseillère municipale y prenait la parole et nous l'avons questionné sur la vision de la Ville sur le logement social.

Ensuite, le 8 avril, nous nous sommes entretenus avec la conseillère municipale responsable du patrimoine, Mme Mélissa Coulomb-Leduc, et le directeur du service d'inspection de la Ville de Québec, M. David Dionne. Cette rencontre a eu lieu parce que, le 15 février, nous avons fait parvenir aux élués une lettre critiquant la procédure d'intervention des inspecteurs municipaux dans les logements. En effet, dans nos interventions auprès de locataires, nous avons constaté

que certains techniciens exigeaient des procédures qui n'étaient pas prévues dans le Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments. La rencontre du 8 avril nous a donc permis de régulariser la situation et de mieux comprendre le travail du service d'inspection de la Ville de Québec.

Enfin, notons qu'au mois de février, la Ville de Québec s'est livrée à trois consultations publiques portant sur des modifications aux règles d'aménagement urbain dans l'arrondissement. En ce sens, nous avons déposé, le 8 février, un mémoire intitulé « Une occasion de faire de la lutte à la gentrification et du développement du logement social une priorité » dans le cadre des démarches de participation publique sur les modifications proposées au PPU du Plateau-Centre de Sainte-Foy. Par ailleurs, nous avons participé à la double consultation publique que la Ville a organisée dans la soirée du 19 février. La Ville souhaitait modifier, d'une part, le R.V.Q 3247 en y ajoutant des « critères qualitatifs pour favoriser la densification tout en améliorant la qualité des milieux dans certains secteurs ciblés » et, d'autre part, le R.V.Q. 3251 pour y ajouter « un certificat d'autorisation pour la location d'hébergement touristique de type collaboratif ».

Québec

Nous avons rencontré le député de Jean-Talon, Pascal Paradis, à deux reprises. L'équipe de travail et trois membres du conseil d'administration ont rencontré une première fois le député le 23 février. Ça a été l'occasion de parler en long et en large de la situation générale des locataires de la circonscription et de leurs besoins en matière de logement. Dans la rencontre du 25 novembre, nous avons plutôt parlé d'enjeux particuliers, à la suite de nos interventions auprès des locataires pendant l'année. Fait à noter, le 7 novembre, M. Paradis s'est livré à un discours devant ses collègues de l'Assemblée nationale pour reconnaître notre travail dans l'arrondissement et pour nous remercier pour notre engagement pour améliorer les conditions de vie des locataires.

Ottawa

Dans le cadre de nos démarches pour faire connaître nos demandes à l'approche du dépôt du budget fédéral, nous avons envoyé une lettre à Joël Lightbound, député de Louis-Hébert, le 27 mars. Dans celle-ci, nous lui avons fait part de nos commentaires à la suite de l'annonce d'Ottawa de créer un fonds de financement dédié au financement des groupes de défenses des droits des locataires.

3. OUTILS DE COMMUNICATION

Le CLAQO dispose de différents outils de communication qui lui permettent de rejoindre les locataires de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. C'est grâce à ces outils que nous parvenons, notamment, à mieux faire connaître nos services auprès des habitant·e·s de notre secteur, à les informer sur leurs droits en matière de louage résidentiel et à les inviter à nos activités de mobilisation sociale.

Rapport d'activités 2024

Nous avons, au cours de l'année 2024, continué d'alimenter notre page Facebook de contenus pertinents pour les locataires (articles d'actualité, publications, communiqués de presse, etc.). Qui plus est, notre page est demeurée un outil incontournable pour promouvoir nos activités de mobilisation sociale et celles de nos alliés. Elle a, en outre, gagné en popularité au cours de 2024 : celle-ci a récolté 195 nouvelles mentions « J'aime », passant à 2000. Nos publications ont été vues presque 39 500 fois¹⁵, 2 000 personnes¹⁶ ont interagi avec nos publications et 209 personnes¹⁷ ont cliqué sur des liens que nous avons partagés.

Après la création de notre page Instagram en 2023, celle-ci a été suivie par 113 personnes de plus, portant le total à 236 « followers ». Même si presque 10 fois moins de gens nous suivent sur ce réseau social, nous y avons généré 11 400 « vues » et 667 interactions.

Cette année, nous avons continué la mise à jour de notre site web. Nous y avons religieusement publié nos communiqués de presse, avons ajouté du contenu sur les nombreux changements législatifs qui ont été adoptés en 2024. Plusieurs personnes sont également devenues membres ou ont fait un don grâce aux outils offerts sur le site Web, tandis que 85 autres ont contacté notre service d'information juridique via l'outil de contact.

Finalement, cette année, nous avons envoyé plusieurs lettres aux médias, publié des communiqués de presse et effectué plusieurs entrevues, par la voie de coalitions ou sur notre propre base. Voici la liste de nos (tentatives) d'intervention dans les médias qui n'étaient pas liés à une action de mobilisation collective¹⁸ :

- 7 février : Conférence de presse sur la crise du logement dénonçant le PL31 avec la Coalition de Québec contre le projet de loi 31 ;
- 30 mai : Envoi d'un communiqué de presse sur la sortie du maire de Québec concernant le projet La Forest, la crise du logement et la nécessité du logement social ;
- 26 septembre : Envoi d'un communiqué de presse, avec le REPAC 03-12, sur le traitement des manifestations par le SPVQ ;
- 1er octobre : Participation à la conférence de presse organisée par la coalition pour le droit de manifester contre la répression des mouvements sociaux par le SPVQ ;
- 10 décembre : Conférence de presse Coalition pour le droit au logement à Québec dénonçant les pratiques de rénoviction de certains propriétaires.

¹⁵ 14000 en 2023.

¹⁶ 1400 en 2023.

¹⁷ 485 en 2023

¹⁸ Tous nos communiqués de presse sont maintenant accessibles sur notre site web : <https://www.claqo.org/communiqués-de-presse/>. En annexe du rapport d'activité, vous pouvez lire une revue de presse complète de nos apparitions dans les médias.

4. CONCERTATIONS

La solidarité avec le mouvement communautaire national, régional et local est primordiale pour le CLAQO. Selon nous, l'amélioration des conditions de vie des locataires et, plus largement, la construction d'une société plus juste, nécessitent de joindre nos efforts à ceux d'autres acteurs clés de la communauté. Cette collaboration entre organismes communautaires nous permet d'augmenter notre rapport de force et de faire avancer les revendications sociales et politiques que nous portons collectivement.

En 2024, nous nous sommes impliqués de diverses façons au sein de plusieurs instances et coalitions :

Front d'action populaire en réaménagement urbain

Le FRAPRU, dont nous sommes un membre actif, est un regroupement national composé de plus de 140 groupes et qui milite principalement pour la construction de logements sociaux. Au cours de l'année 2024, nous avons participé à ses 4 assemblées générales, de même qu'à son congrès annuel. Nous avons, qui plus est, eu cinq rencontres avec des organismes de Québec membres du FRAPRU dans le but de planifier l'organisation d'activités de mobilisation sociale. Finalement, nous avons participé à l'unique rencontre du comité d'étude sur le logement étudiant.

Regroupement des comités logement et association de locataires du Québec

Comptant dans ses rangs plus de 50 organismes de partout en province, le RCLALQ a pour principale mission l'avancement des droits des locataires. Nous avons pris part aux 4 assemblées générales qui ont été convoquées en 2024. Nous sommes également membres de son Comité de mobilisation, auquel nous avons participé à 7 reprises. Nous avons continué à nous impliquer sur le Comité aîné.e.s et RPA (CARPA) et avons participé aux 6 rencontres du comité et avons contribué à la rédaction d'une demande de subvention du CARPA à la Fondation Saputo. À la suite d'une demande du CLAQO, le RCLALQ a formé un comité sur la discrimination et les « dossiers » au TAL et nous avons participé à l'unique rencontre de ce comité. Nous avons également commencé à nous impliquer au Comité féministe et avons assisté à une rencontre.

Par ailleurs, les groupes locaux membres du RCLALQ se sont rencontrés à une reprise pour planifier les actions régionales du regroupement.

Alliés locaux à la Coalition de Québec contre les hausses de loyer, au Collectif contre le Projet de loi 31 et la Coalition de Québec pour le droit au logement

Cette année, nous nous sommes coordonnés avec plusieurs autres groupes de la région de Québec à travers 3 regroupements informels : la Coalition de Québec contre les hausses de loyer, le Collectif contre le Projet de loi 31 et la Coalition de Québec pour le droit au logement. Au total, nous avons fait 5 rencontres avec ces coalitions informelles.

Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Le RÉPAC 03-12 est un regroupement de plus de quarante groupes communautaires des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches partageant des pratiques d'éducation populaire autonome, dont nous sommes membres. Nous nous sommes impliqués en son sein durant l'année 2024 en participant à ses 2 assemblées générales et à son camp de formation. Nous sommes toujours membres du conseil d'administration du regroupement et avons assisté à 7 rencontres. Nous avons également participé à 2 rencontres du comité en charge d'organiser le camp de formation 2025.

Regroupement des organismes en défense collective des droits

Nous avons poursuivi notre implication au RODCD, un organisme chargé de défendre les intérêts des organismes communautaires autonomes œuvrant en défense collective des droits. Nous avons participé à l'assemblée générale de décembre.

Coalition pour le droit de manifester à Québec

La Coalition pour le droit de manifester à Québec a été formée à l'initiative de la Ligue des droits et liberté — Section Québec en 2012. Elle regroupe plusieurs organismes communautaires et associations étudiantes militant pour une libéralisation des contraintes municipales sur les manifestations à Québec. Nous avons participé à une rencontre.

Carrefour d'actions territoriales de Sainte-Foy Sillery Cap-Rouge

Le Carrefour d'actions territoriales de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (CAT) est une démarche de concertation à Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, qui a pour objectif de coordonner les actions des organismes. À partir de l'été 2024, nous avons décidé de participer un peu plus à la concertation locale. Nous avons rencontré deux fois leur équipe de travail, nous avons participé (et fais une présentation de l'organisme) à un de leur Café-rencontre, à la grande rencontre et avons commencé à nous impliquer sur le comité de gestion (1 rencontre).

Finalement, le CAT nous a nommé membre du mois d'octobre.

Maison des Entreprises de Cœur

La Maison des Entreprises de Cœur (MEC) est une coopérative de services située à Sainte-Foy, qui héberge notre bureau et ceux de 9 autres groupes communautaires. Durant l'année 2024, nous avons pris part à l'assemblée générale annuelle de la MEC et nous avons maintenu notre présence au sein de son conseil d'administration (8 rencontres). Nous avons, en outre, continué à nous impliquer activement dans le conseil d'administration de la Coopérative de solidarité en habitation de cœur (9 rencontres), qui pilote un projet de développement de logements sociaux sur le terrain de la MEC. Nous avons également été impliqués dans le comité vie associative (3

rencontres) qui a le mandat d'animer la vie associative de la MEC ainsi que dans le « comité implication » (1 rencontre) qui avait le mandat de revoir les règlements généraux de la MEC.

D'ailleurs, à travers le comité « vie associative » de la MEC, nous avons organisé deux activités sociales : un party plage en juin et une épluchette de blé d'Inde en octobre. Plusieurs de nos membres y ont pris part.

5. VIE ASSOCIATIVE

Le CLAQO fonctionne, d'abord et avant tout, grâce à l'engagement et à la participation de ses membres. Cet apport des membres à la vie du groupe se manifeste particulièrement au moment de l'assemblée générale annuelle, lors de laquelle elles et ils prennent part aux décisions quant aux actions que le CLAQO devrait prioriser durant l'année à venir.

5,1 Membres

Être membre du CLAQO représente une façon d'être solidaire à la mission de l'organisme et de contribuer à sa réalisation.

Nous dénombrons 124 membres au 31 décembre 2024, dont deux coopératives d'habitation et un groupe communautaire de Sainte-Foy. Nos efforts de mobilisation par l'entremise de notre nouveau site web, des dépliants passés dans le secteur et notre démarche d'enquête ont porté leurs fruits. Nous avons accueilli dans nos rangs 48 nouvelles personnes cette année. Le soutien de nos membres s'est manifesté de différentes manières : présence lors d'activités de mobilisation sociale, participation à l'assemblée générale annuelle, implication au sein du conseil d'administration, travail en comités, distribution de dépliants, affichages, etc. Notamment, nous avons fait deux corvées pour trier et s'approprier collectivement nos archives, et une corvée de ménage et décoration de notre local auxquels 5 membres différents ont participé.

5,2 Assemblée générale

Les assemblées générales constituent un moment fort de la vie associative du CLAQO. C'est lors de celles-ci que les membres sont informé-e-s des réalisations accomplies par l'organisme et de sa situation financière. C'est également à cette occasion qu'elles et ils définissent collectivement le prochain plan d'action et procèdent à l'élection du conseil d'administration, qui veillera, notamment, à la mise en œuvre de ce plan.

En 2024, nous avons tenu notre assemblée générale annuelle le 16 mars. 17 membres y ont participé, ce qui est inférieur à nos attentes, mais nous avons été amplement satisfaits des échanges que nous avons eus avec les personnes présentes. Mentionnons aussi qu'à cette occasion, tous les postes du conseil d'administration ont été pourvus.

Grande nouveauté pour cette année, c'est le retour de l'assemblée générale d'orientation qui n'avait pas eu lieu depuis au moins 2020. Elle s'est tenue le 10 décembre et 12 membres ont répondu à l'appel. Ce fut l'occasion de réfléchir au plan d'action pour 2025, en plus d'avoir permis de faire une rétrospective sur l'année 2024. C'est également lors de l'AGO que les membres ont adopté une série de revendications concernant le logement social, les droits des locataires et le définancement du SPVQ.

5,3 Comité lutte

Parmi les nouveautés de 2024, nous comptons avec la consolidation de notre comité lutte, responsable de mettre en application les actions de mobilisation sociale et politique du plan d'action. Parmi les personnes s'étant impliquées activement dans ce comité, nous comptons avec Francine Lemay, Bernard Chidiac, Louise Paradis et Patricia Forget. Les membres du comité lutte se sont rencontrés à 11 occasions.

À cinq reprises, les rencontres du comité luttés ont été précédées par un « Café rencontre pré-lutte ». C'est un moment où nos membres partagent leurs expériences et réfléchissent sur leurs conditions de logement. À mi-chemin entre un espace de sociabilité et de discussion politique, c'est une activité appréciée par les militant.e.es du CLAQO.

6. ADMINISTRATION

Tout un travail est accompli en coulisse par le conseil d'administration et l'équipe de travail du CLAQO pour voir au bon fonctionnement de l'organisme. Au demeurant, ce fonctionnement ne pourrait être possible sans le soutien de différents bailleurs de fonds.

6,1 Conseil d'administration

Formé de membres élu·e·s, le conseil d'administration veille aux intérêts du CLAQO. Essentiellement, le conseil supervise la saine gestion des affaires du groupe et voit à la réalisation des priorités d'action votées par l'assemblée générale annuelle, le tout en collaboration avec l'équipe de travail.

En 2024, le conseil d'administration du CLAQO s'est acquitté avec dévouement de son mandat. Il s'est réuni à dix occasions au cours de l'année en plus d'avoir participé à des échanges électroniques.

Le conseil 2024 était composé de cinq administrateur·trice·s et d'un représentant des salariés :

- ✓ Joanne Boutet, présidente sortante
- ✓ Jonathan Carmichael, président
- ✓ Selma Lavoie, secrétaire sortante

- ✓ Charlotte Barry, secrétaire
- ✓ François Dignard, trésorier
- ✓ Chantale Soucy, administratrice (seulement au printemps)
- ✓ Louise Paradis, administratrice
- ✓ Patricia Forget, administratrice (cooptée à l'été)
- ✓ Nicolas Villamarin Bonilla, représentant des salariés

6.3 Équipe de travail

Le CLAQO ne pourrait fonctionner sans le travail acharné et le dévouement de ses salariés. Tout en assurant la gestion courante des affaires de l'organisme et en coordonnant et exécutant les diverses actions de l'organisme.

Encore une fois cette année, le CLAQO a bénéficié d'une grande stabilité de son équipe de Travail. Comme en 2023, Charles-Olivier et Nicolas ont d'ailleurs été rejoints en mai par Félix Marois, qui a été embauché grâce à une contribution financière du programme Emploi Été Canada.

En vue de faciliter la cogestion de l'organisme, les salariés ont organisé 10 rencontres d'équipe visant à se répartir équitablement les tâches et, ce faisant, à assurer une bonne administration des activités.

Dans un souci de perfectionnement, les employés ont reçu au cours de l'année 4 formations qui ont porté entre autres sur les droits des locataires ou sur différents enjeux de logement. Ces formations étaient les suivantes :

- ✓ 17 avril 2024 : formation sur les changements apportés au Code civil par le PL31 (RCLALQ)
- ✓ 15 mai 2024 : formation sur le droit de manifester à Québec (RÉPAC)
- ✓ 13 juin 2024 : webinaire sur le fonctionnement et les dépôts de demandes au PAOC (SHQ)
- ✓ 4 décembre 2024 : formation sur la salubrité des logements (RCLALQ)

6,3 Financement

Tout comme l'ensemble des groupes communautaires qui œuvrent en défense collective des droits, le CLAQO est contraint d'opérer avec un budget annuel plus qu'insuffisant. Non seulement ce manque de moyens financiers nuit à la réalisation de notre mission, mais il ne nous permet pas d'offrir des conditions de travail respectables aux membres de notre personnel.

Mentionnons d'abord que la majorité de nos revenus, soit 68 %¹⁹, proviennent du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales,

Comme organisme favorisant l'émergence de projets de logement social et communautaire, nous avons également bénéficié de montants attribués par la Société d'habitation du Québec dans le cadre d'une mesure appelée la « contribution au secteur ». Cette année, cette subvention représentait encore environ 16 %²⁰ de nos revenus. Cette source de financement se tarira éventuellement avec la fin du programme gouvernemental auquel elle est rattachée, AccèsLogis, le 31 mars 2025.

Par le biais du programme Soutien à l'action bénévole, nous avons reçu 4% de notre financement de don du député de Jean-Talon, Pascal Paradis.

Nous avons reçu 4% de notre financement par l'entremise du programme Emplois-Été Canada pour l'embauche estival de Félix.

Nous nous sommes également attribué des fonds spéciaux qui venait de surplus budgétaire que nous avons fait durant la pandémie. Cela représentait 3% de notre financement.

Enfin, le reste de nos revenus 2024 (5 %) provenait de dons reçus, notamment ceux de la part de communautés religieuses associées à la Conférence religieuse canadienne.

¹⁹ 69% en 2023

²⁰ 21% en 2023

REVUE DE PRESSE

FÉVRIER

- ❖ Radio-Canada : [Des organismes de défense de locataires réclament la démission de la ministre Duranceau.](#)
- ❖ TVA nouvelle, [Entrevue et reportage au télé journal de 17 h 30 le 7 février](#)
- ❖ RDI : Direct à 11 h le 7 février
- ❖ Droit de parole : [Crise du logement : des locataires témoignent,](#)

MAI

- ❖ Le Soleil : [Projet immobilier accéléré à Québec : l'absence de logements sociaux dénoncée](#)

JUIN

- ❖ Radio-Canada : [Locataires, « passez votre bail », implore une coalition](#)
- ❖ Le Soleil : [À Sainte-Foy, immigrants et aînés les plus touchés par la crise du logement](#)
- ❖ CKIA : entrevue sur le rapport « Propriétaires abuseurs, locataires dans la peur »

SEPTEMBRE

- ❖ Radio-Canada : [La Ligue des droits et le FRAPRU dénoncent des « dérapages » du SPVQ](#)
- ❖ Le Soleil : [Une catastrophe pour les locataires » « La Ligue des droits et le FRAPRU dénoncent des « dérapages » du SPVQ](#)
- ❖ Le Devoir, [Manifestation sous tension à Québec](#)

DÉCEMBRE

- ❖ Carrefour de Québec : [Intimidation, harcèlement : ils dénoncent les abus de certains propriétaires](#)
- ❖ NOOVO : [Rénoviction : des locataires dénoncent des pratiques abusives de leur propriétaire](#)
- ❖ TVA : Direct sur notre conférence de presse
- ❖ CKIA : [Des organismes dénoncent des évictions de locataires malgré le moratoire](#)
- ❖ Droit de Parole : Au TAL, ça va mal !, version papier.